

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

2020-2021



A.M.I.

Conduite du changement post-COVID par l'Intelligence Collective et le Codesign

Innovater et planifier sa stratégie post-COVID

Dans le cadre du **Plan de transitions et de reconquête technologique post-covid**, la Région Nouvelle-Aquitaine expérimente la démarche de **conduite du changement** et de **retours d'expériences** à l'adresse des entreprises impactées par la crise afin de les **préparer aux mutations technologiques, organisationnelles et professionnelles induites par la crise**.

L'institut d'Intelligence Collective **COdeMAKER** propose un **programme d'accompagnement et de conduite du changement** spécifiquement axé au contexte sanitaire actuel.

Pour **aider les entreprises à la prise de décisions et à relever ainsi le défi** dans un paradigme post-COVID, le programme permettra aux entreprises **d'identifier et de mener une réflexion sur une stratégie d'adaptation post-COVID** pour y impulser une évolution et un changement.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

Quels sont les objectifs ?

- > Sourcer et faire émerger les préoccupations qui surviennent dans les entreprises dans le contexte de la COVID ;
- > Cartographier ces préoccupations dans un modèle permettant de cerner les points d'interventions nécessaires au niveau individuel, collectif et projet ;
- > Établir une feuille de route qui permettra de prioriser différentes actions et scénarios de réponses possibles et les expérimentations à mener.



Pour tout renseignement :

Poitiers / Direction Performance Industrielle :

Claire Bertrand-Gadioux - 06 43 56 15 10
claire.bertrand-gadioux@nouvelle-aquitaine.fr

Limoges / Direction Performance Industrielle :

Annick Simaunaud - 06 24 89 70 66
annick.simaunaud@nouvelle-aquitaine.fr

Bordeaux / Direction Performance Industrielle :

Arielle Mauplot - 07 76 18 44 19
arielle.mauplot@nouvelle-aquitaine.fr

Limoges / CODEMAKER

Taïssir Belhaj - 06 98 22 23 82
codemaker@unilim.fr

+ d'info :

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

Qui peut répondre ?

Entreprises néo-aquitaines ayant une activité industrielle ou de services à l'industrie d'au moins 9 salariés.

Nos pré-requis :

- > Lieu : en présentiel ou à distance
- > Durée : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- > Nombre de participants : de 5 à 15 participants durant chaque journée
- > Présences obligatoires : dirigeant d'entreprise, chargé mission communication pendant les deux journées de sensibilisation. Pour la première journée présence obligatoire des managers + parties prenantes internes ou externes
- > Outils de communication : chaque participant doit être équipé d'un ordinateur avec un casque audio et d'une connexion wifi fiable
- > Outils collaboratifs : chaque participant doit prendre connaissance de l'outil Miro (miro.com) et avoir préalablement installé et tester Zoom sur son ordinateur.

Date limite

de dépôt de dossier

31/01/2021

